

Image not found or type unknown



LICENCIEMENT RUPTURE CONVENTIONNELLE

Par **agautier1609**, le **04/04/2013** à **23:01**

Mon employeur m'a reçu ce jour pour convenir avec moi de l'arrêt de mon CDI avec une rupture conventionnelle.

J'ai intégré l'entreprise le 14/05/2012 je souhaite savoir quelles sont mes démarches à entreprendre? Car nous sommes le 04/04/2013 et ma responsable m'a demandé d'y réfléchir pour que je cesse d'arrêter chez eux. J'ai d'autres projets professionnels prochainement

Qu'est ce que je peux avoir comme indemnités,

-congé payés

-licenciement

Merci de vos prochaines réponses

Par **P.M.**, le **05/04/2013** à **10:54**

Bonjour,

Je vous propose déjà [ce dossier...](#)